

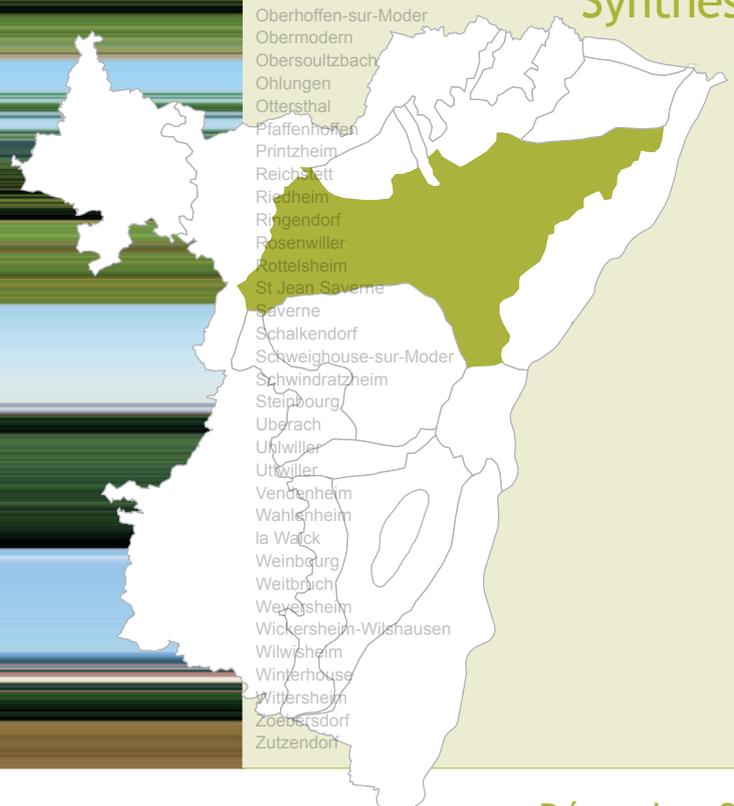


# RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN

Secteur  
Collines et deltas  
entre Zorn et Moder  
et forêt de Haguenau

Synthèse

- Alteckendorf
- Batzendorf
- Bernolsheim
- Berstheim
- Bietlenheim
- Bischwiller
- Bitschhoffen
- Bosselshausen
- Bossendorf
- Bouxwiller
- Brumath
- Buswiller
- Dauendorf
- Dettwiller
- Dossenheim-sur-Zinsel
- Eckartswiller
- Ermolsheim-lès-Saverne
- Ettendorf
- Geiswiller
- Geudertheim
- Gottesheim
- Grassendorf
- Gries
- Griesbach-le-Bastenberg
- Haguenau
- Hattmatt
- Hochstett
- Hoerd
- Hochfelden
- Huttendorf
- Imsthal
- Ingwiller
- Issenhausen
- Kaltenhouse
- Keffendorf
- Kirrwiller
- Krautwiller
- Kriegsheim
- Kurtzenhouse
- Leiterswiller
- Luthausen
- Machénil
- Menchoffen
- Meyersheim
- Mimlenheim
- Monswiller
- Morshwiller
- Niedermodern
- Neuwiller-lès-Saverne
- Niederaltorf
- Niedermodern
- Niederschaeffolsheim
- Niedersultzbach
- Oberhoffen-sur-Moder
- Obermodern
- Obersultzbach
- Ohlungen
- Otterthal
- Praffenhofen
- Printzheim
- Reichstett
- Riedheim
- Ringendorf
- Rosenwiller
- Rottelsheim
- St Jean Saverne
- Saverne
- Schalkendorf
- Schweighouse-sur-Moder
- Schwindratzheim
- Steinbourg
- Uberach
- Uhlwiller
- Uttwiller
- Vendenheim
- Wahlheim
- la Walk
- Weinbourg
- Weitbrich
- Weyersheim
- Wickersheim-Wilshausen
- Wilshausen
- Winterhouse
- Wittersheim
- Zoetersdorf
- Zutzendorf



Le référentiel paysager du Bas-Rhin est une étude qui a pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux de paysage afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives. Il fait suite à la démarche « Hommes et Territoires » du Conseil général du Bas-Rhin engagée en 2004.

Le paysage est une notion complexe dont la définition retenue ici est celle donnée par la convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe selon laquelle le paysage est « une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Le paysage est une affaire de culture partagée. Il n'est la compétence d'aucune collectivité ou organisme en particulier, mais il est le résultat d'un grand nombre d'actions menées par tout un chacun. Que ce soit l'agriculteur qui cultive et gère son champ, l'habitant qui repeint sa façade, le maire qui définit le zonage de son plan local d'urbanisme, le promoteur qui construit les lotissements, etc., tous sont responsables de la qualité du cadre de vie. La protection et la gestion du paysage sont complexes car, par définition, le paysage est en constante transformation et sa qualité dépend d'une multitude d'acteurs parmi lesquels les collectivités publiques ont un rôle majeur.

Dans ce contexte, le référentiel paysager est un outil pédagogique qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire. Il n'est pas un document à portée juridique, il a vocation à ouvrir le débat. L'échange avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du CAUE, etc. permettra de développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter les projets de territoire.

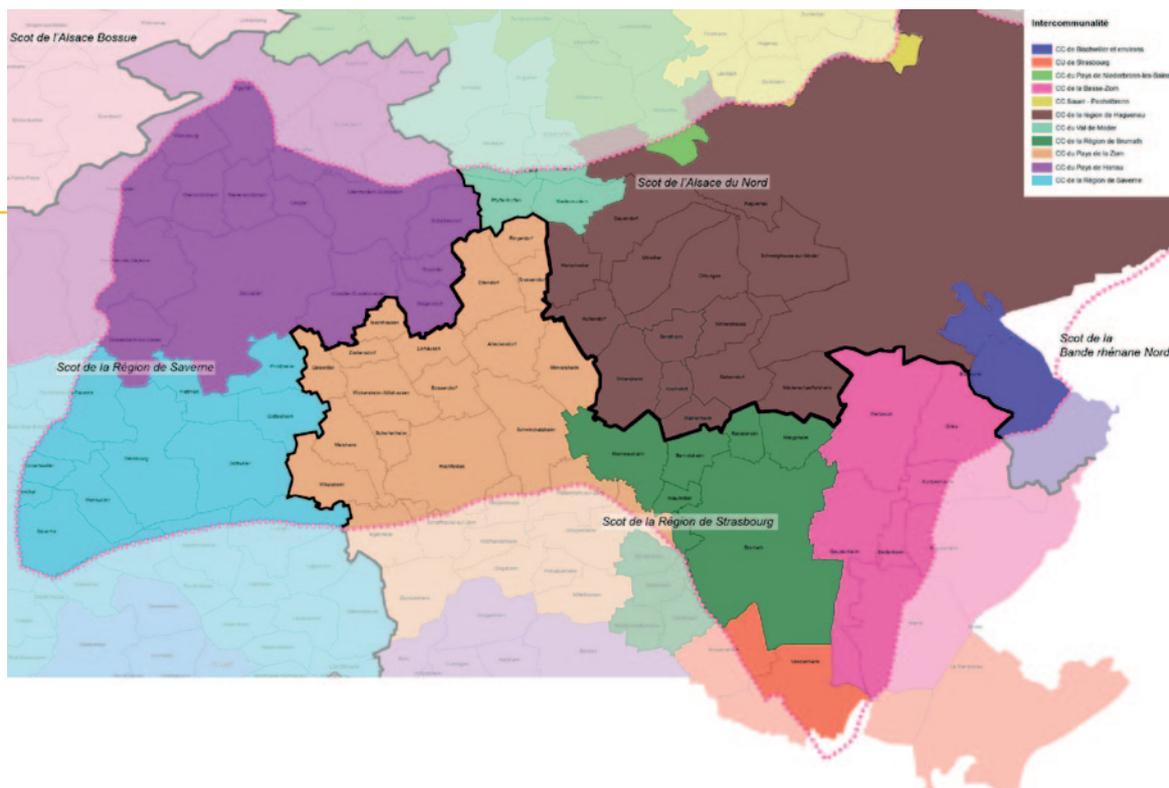
Le présent document porte sur l'entité que forment ensemble les collines de Brumath, le piémont de Saverne, la forêt de Haguenau, la vallée de la Zorn et la vallée de la Moder. Cette entité se situe à l'articulation de paysages contrastés entre Vosges et Rhin. Elle est traversée par deux grandes vallées, la Zorn et la Moder, qui structurent à l'échelle départementale les liens ouest-est.

Elle est couverte par 3 Scots, 9 communautés de communes et 80 communes.

Les entités paysagères du Bas-Rhin



Scots et intercommunalités dans les deltas et collines entre Zorn et Moder et la forêt de Haguenau

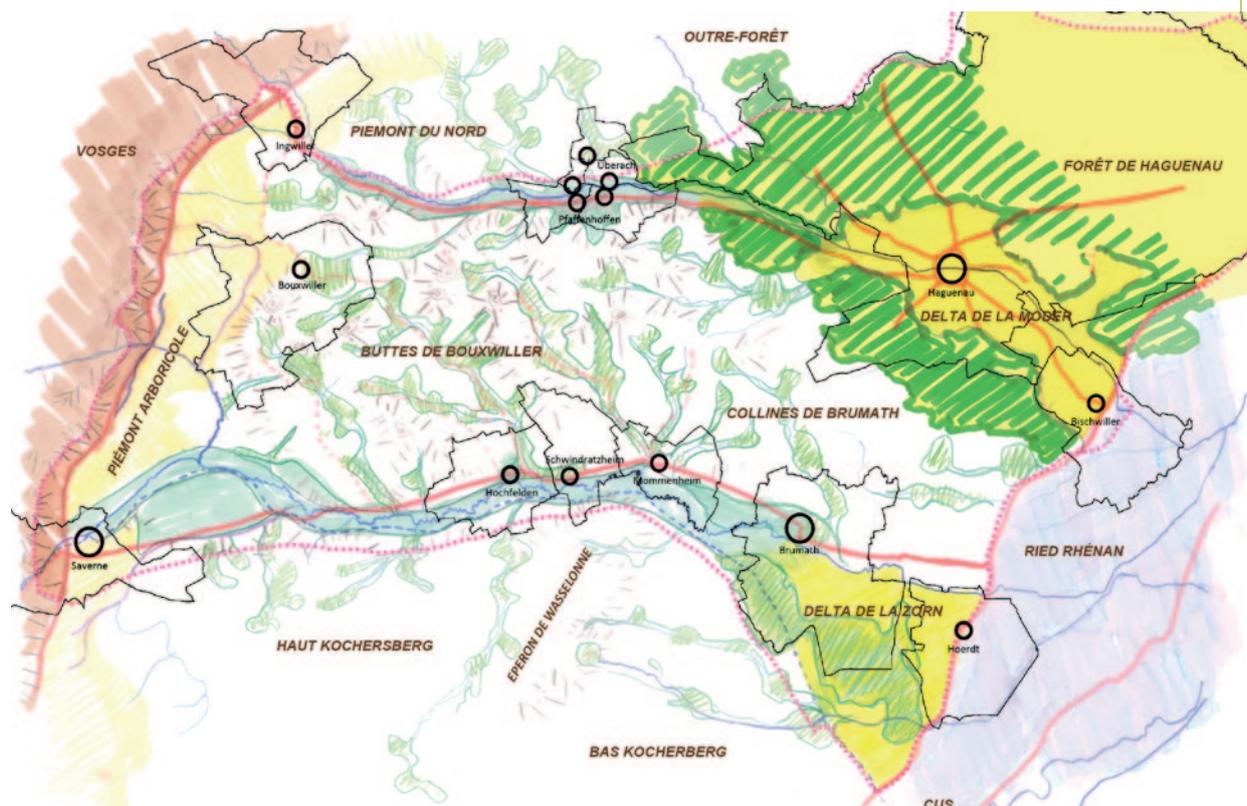


# LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Les principaux traits de caractère du paysage des collines et deltas entre Zorn et Moder et la forêt de Haguenau constituent l'identité du territoire, la mémoire des lieux, qu'il convient de connaître afin d'en préserver et d'en valoriser les spécificités.

Une entité qui articule massif vosgien et plaine rhénane

Les grands ensembles paysagers de l'entité



Située dans un élargissement du fossé rhénan, là où l'ampleur est maximale entre Vosges et Rhin, cette entité paysagère s'inscrit toute entière dans une continuité collinaire avec une succession de trois paliers de collines - collines lœssiques, collines sous-vosgiennes et collines du piémont - qui progressivement marquent le passage des Vosges au Rhin et du Kochersberg au Piémont du Nord et l'Outre-Forêt. Ce relief dynamique multiplie les vues vers les éléments emblématiques des entités limitrophes : la ligne bleue des Vosges, les forêts rhénanes et plus loin la Forêt Noire outre-Rhin.

Dans ce paysage collinaire, les vallées de la Zorn et de la Moder organisent directement le lien entre Vosges et Rhin. Elles articulent à l'ouest le passage entre massif vosgien et piémont et à l'est, les vallées s'ouvrent en deltas sur la plaine alluviale. Ces lieux d'articulation sont des sites stratégiques sur lesquels se sont implantés les principaux bourgs de l'entité : Saverne marquant un des principaux lieux de passage du Bas-Rhin, Haguenau et Bischwiller au sein du delta de la Moder, Brumath au sein du delta de la Zorn et qui marque la porte nord de la CUS.

# LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

## La Zorn et la Moder : deux vallées fédératrices

Les deux vallées transversales de la Zorn et de la Moder sont des axes structurants de l'entité.

Depuis toujours, elles ont concentré le développement du territoire. On y retrouve les principaux réseaux de circulation (routes D421 et D919, autoroute A4, voies ferrées, canal de la Marne au Rhin, piste cyclable du canal), les bourgs majeurs de l'entité et les grands secteurs d'activités.

Parallèlement, ces deux vallées recèlent une grande valeur écologique et paysagère, avec des prairies inondables, des zones humides remarquables, des boisements alluviaux et l'eau évidemment comme élément de cohérence d'ensemble.

Ces dernières décennies, l'explosion urbaine qui a accompagné les vallées s'est faite sans tenir compte des paysages ni du socle naturel : des conurbations s'y sont développées, des réseaux les ont fragmentés, des extensions les ont impactés et leur ont tourné le dos.



La vallée de la Zorn, une vallée multimodale



La vallée de la Moder au centre de nombreux bourgs

## Le delta de la Moder, une des plus grandes forêts de France

Le delta de la Moder est presque entièrement recouvert par un vaste massif forestier, la forêt de Haguenau. Ses 14 000 hectares en font la sixième forêt de France.

L'exploitation intensive de la forêt de Haguenau a favorisé certaines espèces et conduit à la suprématie du chêne sessile, du chêne pédonculé et du pin sylvestre. Certaines formations végétales sont particulièrement remarquables, souvent situées en lisière de forêt ou sur le parcours des rivières : aulnaies, landes sèches et tourbières. En revanche, la gestion sylvicole et cynégétique, la pression urbaine et la pollution ont appauvri le sous-bois et fait peu à peu disparaître les espèces arborescentes qui le composent.

Cet espace forestier constitue un important poumon vert à l'échelle départementale et forme un écrin vert pour l'agglomération de Haguenau/ Bischwiller qui est au cœur d'un réseau de voies rayonnant sur tout le nord du Bas-Rhin.

## Un paysage rural diversifié

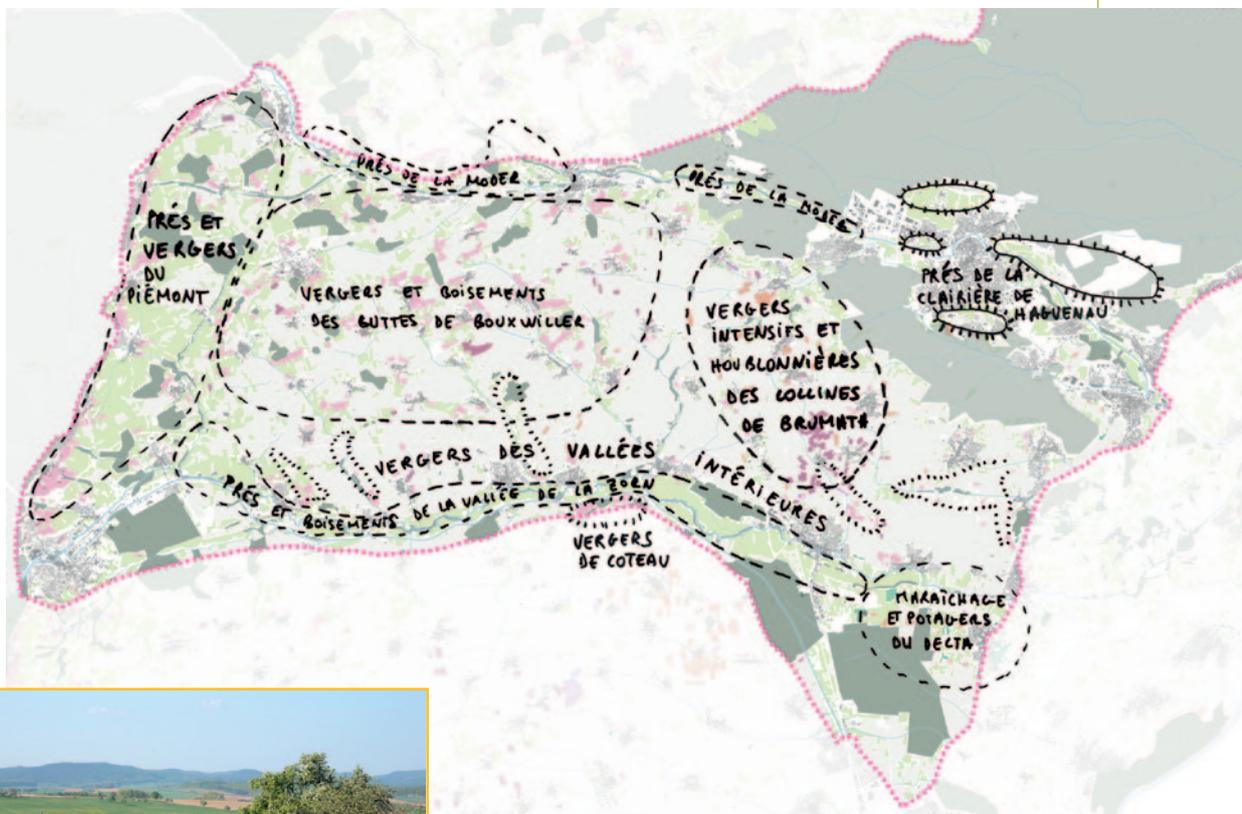
Le paysage des collines entre la Zorn et la Moder est un paysage façonné par l'agriculture. Bénéficiant de conditions pédologiques favorables, les productions agricoles sont variées.

La matrice agricole confère une unité et une cohérence d'ensemble tout en révélant une diversité de terroirs, caractérisés par la variété des sols qui coexistent dans cette entité. Chaque terroir définit des identités paysagères fortes, mais l'ensemble de l'entité se caractérise par une trame arborée et bâtie particulièrement riche par l'imbrication de motifs variés que forment les parcelles de cultures, les vergers, les prés, les boisements, les arbres d'alignement, les haies, les noyaux villageois, le petit bâti vernaculaire.



Mosaïque paysagère à Obermodern

Les terroirs agricoles clés de l'entité



Silhouette villageoise et ceinture de verger de Riedheim

Ce paysage diversifié offre un cadre de vie valorisant pour les habitants et représente un vrai potentiel pour le développement de l'agrotourisme et de l'agriculture urbaine compte tenu de la proximité de bourgs importants et de la CUS.

**Une identité rurale et traditionnelle à l'origine du maillage dense du territoire**

La richesse des terroirs agricoles a produit un semis compact et homogène de villages distants d'environ 2 km les uns des autres.

Leurs silhouettes surmontées des deux clochers (catholique et protestant) sont largement perceptibles compte tenu du paysage collinaire qui instaure une covisibilité d'un bourg à l'autre.

Ces bourgs sont reliés par des routes pittoresques qui empruntent les lignes de crête ou les fonds de vallée et sont souvent bordées d'alignements ou ponctuées par des arbres isolés à la croisée des chemins.

Cette forte identité rurale se lit aussi à l'échelle de la proximité, à travers le traitement de l'espace public simple et très minéral, les bâtiments qui témoignent d'un patrimoine agricole vernaculaire entretenu avec soin et d'une remarquable diversité, ou encore son petit patrimoine tel que banc-reposoir, cabane de verger, calvaire, lavoir...

Ce patrimoine est globalement peu valorisé en tant qu'élément d'attractivité, et les collines rurales à l'écart des axes majeurs de découverte que sont les vallées (dont le canal de la Marne au Rhin) et des grands ensembles naturels des Vosges et de la forêt de Haguenau restent confidentielles malgré leur richesse.

La dynamique d'évolution des paysages des collines et deltas situés entre Zorn et Moder et la forêt de Haguenau résulte essentiellement de quatre facteurs : les extensions urbaines, les projets d'infrastructures, les mutations du monde agricole et le renforcement des questions environnementales.

## Une croissance urbaine concentrée dans les vallées et stimulée par la proximité de Strasbourg

La situation de l'entité Collines et Deltas entre Zorn et Moder et la forêt de Haguenau en périphérie nord de la CUS la soumet à une pression urbaine croissante d'ouest en est, avec des dynamiques de croissance plus fortes encore dans les vallées que dans les collines centrales, là où se retrouvent les principales agglomérations de Haguenau, Bischwiller, Brumath et Saverne.

Cette croissance s'est caractérisée par le développement de formes urbaines peu denses, tant pour l'habitat que pour les activités. Cela se traduit comme partout ailleurs par une morphologie urbaine standardisée, des liens mal définis entre noyau urbain et nouveau développement, un zoning peu favorable à la mixité et au développement de services de proximité, des silhouettes villageoises aujourd'hui dilatées marquant une confrontation brutale entre lotissements et cultures céréalières, des entrées de ville peu valorisantes.

Ce qui est plus spécifique au territoire, c'est la concentration de la croissance urbaine dans les vallées, qui a engendré une modification profonde de ces paysages.

Dans la vallée de la Zorn, les fonds sont de plus en plus encombrés par les réseaux de transport et grignotés par les zones sportives. Le maïs remplace par endroits les prairies humides. Les alignements de platanes des routes perpendiculaires à la vallée (D25, D70, D32, D332 et D67), véritable patrimoine paysager, sont abattus. Les ceintures villageoises de prés-vergers disparaissent et sont remplacées par des lotissements pavillonnaires déconnectés des centres anciens. Les communes s'étendent linéairement le long de la D47 et de la D421 jusqu'à se rejoindre et former un ruban urbain continu obstruant les vues sur l'eau.

Les extensions urbaines inscrites dans les POS et les PLU



Dans la vallée de la Moder autour de Haguenau, de Pfaffenhoffen et de Ingwiller, les conurbations se développent à cheval sur la rivière en tournant le dos à l'eau. Certaines prairies humides se retrouvent enclavées à l'arrière du bâti. Les berges sont progressivement privatisées. Pourtant, la rivière et ses prairies enclavées représentent, par leur position centrale, un fort potentiel pour créer des espaces publics valorisant l'espace bâti.

Les deltas de ces deux vallées sont des lieux particulièrement touchés par l'affaiblissement des structures paysagères. La continuité des vallées jusqu'au Rhin et la cohérence du paysage riedien se perdent avec la segmentation des nombreux axes d'infrastructures et la tache des nappes d'activités et de lotissements pavillonnaires. Peu reconnus pour leurs qualités paysagères, les deltas subissent de plein fouet les pressions urbaines, qui les transforment en profondeur.

La structure paysagère des vallées, autrefois très lisible par des paysages bien différenciés étagés dans la pente (fond de vallée ouvert et au caractère humide prégnant, front bâti entrecoupé de vergers sur les cotés, route plantée entre deux bourgs) et par la présence d'éléments urbains liés à l'eau (moulin, lavoir), tend à s'effacer à la suite des évolutions récentes.



Une urbanisation qui ne tire pas parti de la proximité à l'eau

### La simplification des paysages agricoles

L'aménagement foncier a contribué à l'évolution du paysage agricole. Il a transformé un parcellaire autrefois très découpé qui épousait le relief en de grandes étendues cultivées s'étendant à perte de vue. De nombreuses cultures spécifiques (vergers, vignes, houblon, prés) ainsi que les structures végétales d'accompagnement (haies, lignes d'arbres et d'arbustes à fruits, arbres isolés, ripisylve) ont disparu.

Ces évolutions uniformisent les paysages et le banalise. Elles s'accompagnent également de risques tels que perte de biodiversité, fréquence accrue des coulées de boue.

La sortie des bâtiments d'exploitation agricole hors des noyaux villageois constitue également une rupture par rapport aux logiques historiques d'implantation des fermes, regroupées pour préserver au maximum la ressource agricole.



Maïsculture dominante à Minversheim

### Le renforcement des questions environnementales

Le Grenelle a fait émerger la prise en compte d'un certain nombre de questions environnementales. La notion la plus lisible est celle de la Trame verte et bleue qui concourt à reconnaître le rôle des vallées comme continuités écologiques notamment.

### La fragmentation des paysages par les infrastructures

Des infrastructures lourdes, le contournement de Haguenau et la LGV, se sont implantées sur un territoire déjà très mobilisé par de nombreux réseaux.

L'impact des grands réseaux viaires est fort, d'une part par leur fragmentation des paysages, d'autre part par l'attraction qu'ils génèrent au niveau des échangeurs qui, si elle n'est pas maîtrisée, laisse se développer de vastes zones d'activités dépréciant l'image d'entrée de ville des bourgs, tel qu'à Brumath, Saverne ou Haguenau.

Avec la LGV, la vallée de la Zorn voit un nouveau réseau s'implanter qui, par son profil en remblai, ajoute une segmentation forte au paysage en isolant un peu plus les collines centrales de la vallée de la Zorn. Deux points paraissent particulièrement sensibles à traiter : l'articulation entre le massif vosgien et le piémont et la traversée de la vallée qui va profondément en modifier la perception, marquant ainsi une nouvelle séquence.

# LES ENJEUX DE PAYSAGE

La prise en compte des enjeux de paysage a pour objectif de préserver et de valoriser les spécificités du territoire, qu'elles soient géographiques, culturelles ou historiques, afin de concevoir ses évolutions dans le cadre de ses caractéristiques identitaires.

## Affirmer le rôle structurant des vallées pour le développement urbain du territoire

Les vallées sont les axes structurants de cette entité, ce qui explique notamment les nombreuses transformations subies qui ont altéré leur image et leur fonctionnement. Pourtant, elles concentrent les atouts nécessaires à la mise en place d'un développement territorial durable, en conjuguant urbanisation et proximité des ressources naturelles et agricoles.

L'enjeu consiste, à l'heure du développement durable, à faire des vallées le socle d'une nouvelle structuration du territoire. Il s'agit alors de :

- préserver le caractère ouvert et humide des fonds de vallée ;
- valoriser l'armature des espaces naturels et agricoles et en faire la nouvelle vitrine du développement urbain à l'échelle de la vallée ;
- gérer les lisières urbaines au regard de cette armature naturelle ;
- mettre en scène l'eau, élément identitaire des vallées ;
- gérer l'intégration de la LGV dans sa traversée de la vallée de la Zorn.



La Zorn aux abords de la gare de Brumath, un site stratégique non valorisé

## Mettre en valeur les grands sites d'articulation avec les Vosges et le ried rhénan

Cette entité se situe à l'articulation entre les paysages majeurs du Bas-Rhin que sont le ried rhénan à l'est et le massif vosgien à l'ouest, qu'elle relie par ses deux vallées. Ces sites d'articulation sont d'autant plus stratégiques que les principaux bourgs de l'entité (Saverne, Brumath, Haguenau, Bischwiller) y sont implantés. Ces sites sont aujourd'hui très décausés et peu valorisés.

L'enjeu consiste à rendre pleinement lisibles ces sites d'articulation à l'échelle du grand territoire :

- mettre en scène la route du Ried et la route du Piémont qui soulignent les limites est et ouest et en faire des axes de découverte, notamment pour les cyclistes ;
- valoriser le paysage des deltas qui sont des sites stratégiques et néanmoins peu reconnus ;
- préserver des fenêtres sur les grands éléments caractéristiques des paysages (points hauts du massif vosgien, forêt rhénane, ...) ;
- rendre lisibles les continuités naturelles que sont les vallées avec leurs cours d'eau et leurs prairies, notamment à travers la valorisation d'un réseau piéton/ cycle ;
- faire des bourgs situés à l'interface de territoires contrastés (Saverne, Ingwiller, Haguenau, Bischwiller, Brumath) des pôles de rayonnement vers les grands paysages ;
- renforcer et préserver les continuités secondaires du territoire entre les vallées principales de la Zorn et de la Moder, à savoir les vallées du Bachgraben et du Landgraben et les crêtes de Hochstett, situées dans le prolongement de l'éperon de Wasselonne (entité du Kochersberg).



La route du Piémont arboricole à l'articulation entre Vosges et collines

## Valoriser les caractéristiques rurales de l'entité

L'agriculture constitue une ressource importante de l'entité, à la fois économique, paysagère et sociale. La variété des cultures, l'alternance des petites parcelles cultivées ou boisées et la présence d'une trame arborée forte participent à la qualité paysagère des collines entre la Zorn et la Moder. Et pourtant, insidieusement, le paysage agricole évolue vers une perte lente de ses caractéristiques identitaires.

L'enjeu consiste à :

- reconnaître la qualité des paysages agricoles comme ressource locale première ;
- maintenir et développer les structures végétales d'accompagnement (haies, arbres d'alignement ou isolés, ripisylve) ;
- développer un projet pour valoriser les vergers ;
- encourager le maintien des cultures spécifiques et leur diversité ;
- valoriser un tourisme vert en lien avec l'agrotourisme ;
- préserver le petit patrimoine bâti.

## Insérer les grandes infrastructures de transport dans le paysage

D'importantes infrastructures existantes ou en cours de réalisation traversent l'entité (A4, contournement de Haguenau, voie ferrée, canal de la Marne au Rhin, LGV) et forment des ruptures majeures. L'enjeu consiste à retisser les liens et veiller à l'intégration des nouveaux projets :

- maintenir et développer des continuités de part et d'autre des infrastructures majeures ;
- mettre en scène le passage de la LGV sur la vallée de la Zorn ;
- maîtriser l'urbanisation aux abords des échangeurs.

## S'inscrire dans des formes urbaines compactes

A proximité de la CUS, dans un territoire bien desservi présentant un cadre de vie de qualité, la croissance urbaine de l'entité est forte. Elle conduit à un étalement urbain particulièrement important et à des paysages ruraux qui glissent progressivement vers des paysages périurbains. L'enjeu consiste à maîtriser l'extension urbaine et préserver l'identité de la typologie bâtie.

Il s'agit de :

- préserver les formes bâties traditionnelles et intégrer les développements nouveaux dans le respect de la typologie existante ;
- requalifier les espaces publics des bourgs principaux afin d'en renforcer l'attractivité ;
- promouvoir le renouvellement urbain ;
- conforter une urbanisation plus importante des vallées en lien avec des espaces naturels et agricoles valorisés ;
- limiter les conurbations qui se développent dans les vallées ;
- requalifier les entrées de ville, qui sont la vitrine des bourgs, et tout particulièrement celles de Saverne, Brumath, Haguenau et Bischwiller.

## Les enjeux de paysage

### Enjeux de protection

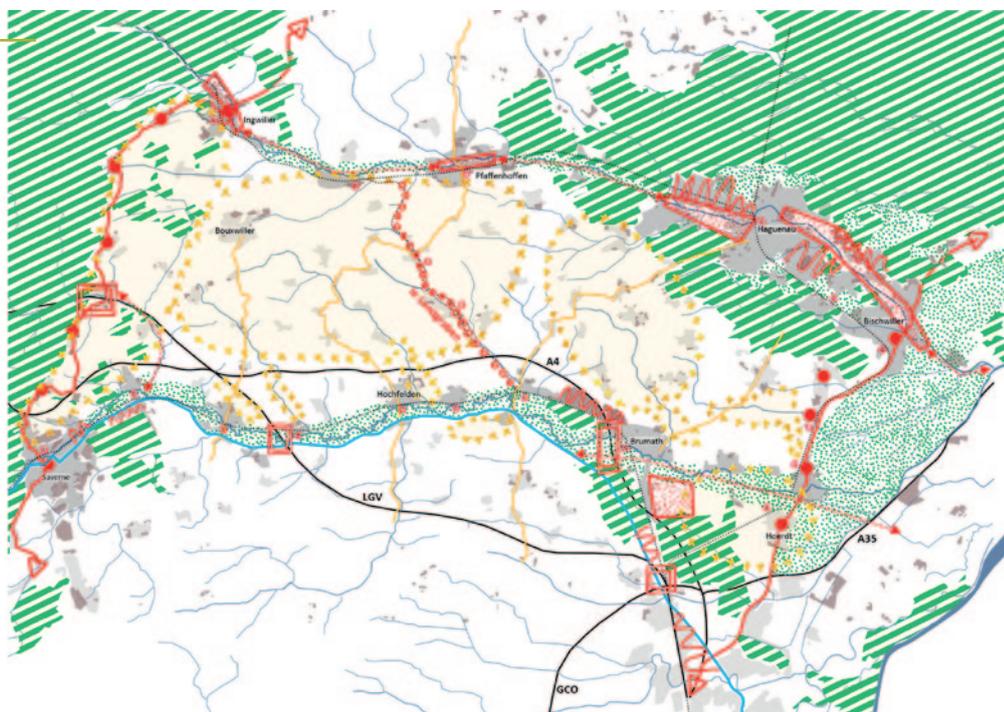
-  espace forestier à protéger
-  espace agricole des vallées des deltas

### Enjeux de gestion

-  terroir agricole clé à valoriser comme atout économique, touristique et paysager
-  route pittoresque de découverte des collines à mettre en valeur

### Enjeux d'aménagement

-  espace public à créer pour retourner la ville sur l'eau
-  zone d'activité à aménager en lien avec le paysage de la vallée
-  route du Ried, route du piémont et chapelet de villages relais à rendre lisibles
-  continuité de circulations douces à assurer
-  continuité fragilisée par le passage des infrastructures de transport A4 et LGV à recréer



Les enjeux sont classés en trois catégories définies selon les termes de la Convention européenne du paysage d'octobre 2000. Ces trois catégories d'enjeux sont cartographiées et distinguées par couleur : enjeux de protection en vert, enjeux de gestion en orange, enjeux d'aménagement en rouge.

## Enjeux de protection

« Comprendent les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention de l'homme ».

### Préserver les espaces agricoles et naturels spécifiques des vallées

- Maintenir les prairies humides en fond de vallée avec leurs structures végétales
- Epaissir et enrichir les ripisylves et les boisements alluviaux, limiter les plantations d'espèces non indigènes (peupleraies)
- Conserver le caractère arboricole des coteaux, s'appuyer sur les vergers pour aménager des transitions entre les nouveaux lotissements et les champs
- Conserver les coupures d'urbanisation entre les bourgs et les vues sur la vallée le long de la RD421 ; préserver et compléter les alignements d'arbres le long de la RD421.

### Préserver les milieux humides et ouverts des deltas

- Préserver la mosaïque paysagère du delta (alternance entre forêts, cultures maraîchères et prairies)
- Mailler ces espaces ouverts par des cheminements piétons, cyclables et cavaliers et amplifier la trame végétale le long des cours d'eau et des fossés
- Recréer des liens entre le canal, la Zorn et le ried
- Dans le delta de la Moder, ouvrir des perspectives vers les prairies des clairières et la lisière forestière depuis la ville.

### Préserver les milieux forestiers des deltas (forêts de Haguenau et delta de la Zorn)

- Préserver et valoriser les sites potentiellement attractifs du massif et ses lisières (clairières, dunes à callunes, aulnaies, arbres pluri-centenaires comme le chêne Arbogast)
- Préserver les forêts des deltas ; rendre ces forêts de promenade et de loisir accessibles, les mailler de cheminements piétons, cyclables et cavaliers, soigner leurs lisières.

## Enjeux de gestion

« Comprendrent les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales »

### Valoriser les terroirs agricoles comme atouts économiques, touristiques et paysagers

- Identifier et mettre en valeur les terroirs clés articulés autour d'une ou plusieurs productions agricoles : le maraîchage et les potagers de Hoerd, les vergers intensifs et les houblonnières des collines de Brumath, les vergers et boisements des buttes de Bouxwiller, les prés et boisements de la vallée de la Zorn, les vergers des coteaux des vallées intérieures et de la vallée de la Zorn, les prés de la vallée de la Moder, les prés de la clairière de Haguenau, les prés et les vergers du piémont
- Encourager la valeur ajoutée des productions agricoles issues de ces terroirs : circuits courts de commercialisation, passage à l'agriculture biologique, mise en place d'appellations d'origine contrôlée
- Gérer les ceintures arboricoles autour des villages en tant que lisières agro-urbaines
- Gérer les sorties d'exploitation en veillant à leur intégration dans le paysage
- Préserver et recréer les structures végétales des paysages ruraux : arbres d'alignements, lignes de fruitiers et d'arbustes à fruits dans les champs, haies, bosquets, ripisylves, arbres isolés
- Restaurer et mettre en valeur le petit patrimoine bâti vernaculaire : banc reposoir, lavoir, croix, cabane de verger
- Gérer le développement urbain dans les terroirs agricoles clés dans le respect des formes architecturales locales
- Encourager les pratiques de tourisme vert adaptées au milieu agricole : développement des gîtes ruraux, de séjours à la ferme, de circuits de randonnées pédestres, à vélo ou à cheval, de vente de produits locaux, ...
- Valoriser les espaces remarquables des paysages agricoles pour développer des activités de loisirs adaptées au site : sur le sommet des buttes autour de Bouxwiller (activité de parapente, de luge d'été et d'hiver, belvédère, circuit géologique, aire de pique-nique, point d'observation de la nature, faune, flore, étoiles), dans le creux des vallées secondaires.

### Mettre en valeur les routes pittoresques

- Préserver la simplicité des petites routes rurales : bande de roulement étroite, fossé, alignement d'arbres, bas-côté enherbé
- S'appuyer sur certaines routes paysagères particulièrement pittoresques pour développer des circuits touristiques au sein des collines.

## Enjeux d'aménagement

« Comprendrent les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages ».

### Développer le lien armature verte et espace bâti

- Réhabiliter les interfaces entre les principales zones d'activités et l'armature des espaces naturels
- Articuler la zone d'activité de Stephanfeld avec la trame paysagère du delta
- S'appuyer sur les tracés de l'ancien parc du château de Saverne pour structurer la zone d'activité de Saverne/ Monswiller ; organiser les vues depuis et vers le canal
- Ouvrir la ville sur les champs enclavés en arrière des conurbations du Val de Moder
- A Ingwiller, aménager en parc les espaces relégués entre les fonds de parcelle et la Moder, dans le prolongement du parc existant
- Traiter les lisières urbaines entre le tissu pavillonnaire et les prairies de la vallée, notamment entre Schweighouse-sur-Moder, Haguenau et Bischwiller
- Rendre lisible et mettre en scène l'eau
- Penser l'implantation des équipements publics en relation avec l'armature des espaces naturels
- Faire des gares, situées dans les vallées, des portes d'entrée.

# COLLINES ET DELTAS

## Référentiel paysager du Bas-Rhin

Photos, cartes : Barral Pauline, Blaison Sylvie/ADEUS

### Faire des deux vallées Zorn et Moder des axes structurants de circulations piétons/ cycles

- Optimiser les espaces naturels des vallées pour développer des espaces publics et des itinéraires piétons/ cycles reliant les bourgs entre eux
- Compléter le réseau cyclable de la Moder notamment entre Neubourg et Pfaffenhoffen et entre Pfaffenhoffen et Ingwiller
- Aménager des lieux de halte et de loisir valorisant les moulins et les maisons éclésiastiques : aires de pique-nique, points d'information touristique, de location de vélo, de vente de produits de la ferme
- Articuler les pistes cyclables de la Moder et de la Zorn avec les gares, les équipements sportifs de fond de vallée, les bourgs, les routes pittoresques des collines, les parcours le long du Rhin, la piste cyclable de l'ancienne voie ferrée Dossenheim-sur-Zinsel - Obermodern

### Rendre lisible la route du ried et la route du piémont arboricole

- Faire de la route du Piémont arboricole et de la route du ried des axes de développement touristique en y associant des circuits vélos
- Articuler la route du Piémont arboricole à la route des vins d'Alsace
- Aménager dans les villages relais des lieux attractifs ouvrant vers les Vosges ou vers le ried (placette, départ de promenade, parking, activité de plein air, centre équestre)
- Soigner l'urbanisation des villages qui font l'identité de la route.

### Mettre en valeur les vallées secondaires, Bachgraben et Landgraben, et les crêtes de Hochstett

- Mettre en valeur les routes pittoresques entre Zorn et Moder, développer leur potentiel touristique (plantation d'alignement, signalétique...)
- Mettre en place des circulations cyclables le long de ces axes
- Préserver et développer la trame arborée des vallées secondaires (vergers, ripisylves...).

### Aménager les abords des infrastructures

- Réhabiliter les continuités de part et d'autre des infrastructures lourdes de transport (A4, LGV)
- Soigner le passage de la LGV, dans la vallée de la Zorn notamment
- Réhabiliter les entrées de ville aux abords des grands échangeurs
- Aménager les abords de la RD421 au niveau de la traversée de la plateforme départementale d'activité Brumath/ Mommenheim

L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Services CG67 : Pôles Développement et Aménagement du territoire  
Equipe projet ADEUS : Pauline Barral, Sylvie Blaison (chef de projet),  
Jean Isenmann, Maryline Roussette

Décembre 2013 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme  
de l'agglomération strasbourgeoise

9 rue Brûlée . CS 80047 . 67002 Strasbourg Cedex

<http://www.adeus.org>